

## Le Mot du Maire



Notre ville, la 7<sup>ème</sup> en terme de population dans le Cantal, est aussi l'une des plus vivante et dynamique du Département. La réputation de son marché, de sa fête patronale et des animations municipales et associatives n'est plus à faire.

Toutes ces manifestations ont pu se dérouler normalement dans le cadre de l'état d'urgence et des contraintes imposées par le gouvernement. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à cette réussite. Ces contraintes s'imposent également aux abords des différents groupes scolaires où transitent plusieurs centaines d'écoliers tous les jours. On ne reviendra pas sur le passé tragique qui a endeuillé tant de familles, mais nous devons prévenir pour un avenir meilleur.

La rentrée scolaire s'est bien déroulée et a été marquée par l'ouverture d'une classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) à l'école « Denis FORESTIER ». Cette structure est un dispositif pour la scolarisation des élèves en situation de handicap.

De nombreux chantiers sont en préparation et vont débiter avant la fin de l'année, afin de poursuivre notamment la modernisation de notre réseau d'eau. Les effets des travaux réalisés ces derniers mois ont été particulièrement probants et confirment nos orientations dans ce domaine. Nous avons été l'une des rares communes du cantal à ne pas être concernée par l'arrêté préfectoral de restriction de consommation d'eau potable, tandis que près de 80% des communes l'ont été.

A bientôt,

**Christian ROUZIERES**  
Maire de Maurs



### **PLAN VIGIPIRATE**

Une obligation

Le plan VigiPirate est un dispositif de vigilance, de prévention et de lutte contre le terrorisme, mis en œuvre sous l'autorité du Premier Ministre. Il repose sur un principe de responsabilité partagée, entre les autorités publiques (Etat, collectivités..), les opérateurs publics et privés, et les citoyens.

La commune est concernée par la mise en place du plan VigiPirate en particulier au travers de la sécurisation des abords des établissements scolaires (barriérages, interdictions de stationner..) ou encore par la protection renforcée lors de manifestations (sécurisation du public lors des animations d'été par exemple).

## Quoi de neuf pour cette rentrée 2016 ?



La rentrée scolaire s'est déroulée sereinement à l'école publique Denis Forestier, Monsieur le Maire, accompagné de Madame Roux, Adjointe au Maire, en charge de la Commission Jeunesse et Vie scolaire s'est rendu dans chaque classe, à la rencontre des enseignants et des écoliers.

Ils ont échangé et écouté les impressions de chacun. Ils ont souhaité à tous une très bonne année scolaire.



Les effectifs demeurent stables, sur l'ensemble de l'école publique avec 151 élèves et des arrivées prévues en janvier à l'école maternelle.

En application du plan Vigipirate, la sécurité a été renforcée aux abords de l'école. Suivant les instructions de la gendarmerie de nouvelles consignes ont été mises en place à l'école maternelle notamment. L'accueil des enfants s'effectue à l'extérieur du bâtiment devant chaque classe, afin de limiter les déplacements de personnes extérieures à l'établissement.

### ● Ouverture de la classe ULIS

Depuis cette rentrée, l'école publique Denis Forestier accueille une classe supplémentaire : la classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) qui répond à un besoin du Territoire.

Cette nouvelle classe se situe à l'ancien emplacement de la garderie de l'élémentaire. Elle accueille cette année 11 élèves du canton, à qui elle offre la possibilité de poursuivre les apprentissages adaptés à leurs capacités et cela près de leur domicile. Les enfants bénéficient d'un enseignement spécialisé dispensé par Monsieur Johanny et de la présence de Madame Molinier, aide de vie scolaire affectée à l'ensemble de la classe.

Les élèves sont en classe complète le matin et en inclusion dans les autres classes pour certains, les après-midis selon un roulement défini.



### ● De nombreux investissements et travaux pour cette rentrée 2016

#### ● A l'école élémentaire :

- Pour la classe ULIS, la salle a été repeinte, le parquet rénové, pour offrir une classe lumineuse. Des placards et étagères sont à venir.
- Installation d'un nouveau photocopieur à l'étage, offrant la possibilité de réaliser des photocopies couleur.
- Achat de deux Vidéo Projecteurs Interactifs (VPI), installés dans la classe de CE2 et dans la classe ULIS, qui viennent compléter le parc informatique existant.
- Mise en place de poubelles pour le tri sélectif dans la cour.

#### ● A l'école maternelle :

- Installation d'étagères murales colorées dans la salle de motricité, réalisées par les agents du service technique
- Dans la cour de l'école maternelle, plantation de deux arbres en remplacement des acacias abîmés par l'orage.



### Sports extrêmes

La sortie « sports extrêmes » organisée par le Conseil des Jeunes, pour les jeunes scolarisés dans les établissements de Mours a permis à 22 jeunes de 10 à 15 ans de partir au Lac des Graves, à Lascelles, faire une randonnée VTT et découvrir l'accrobranche. Les plus grands ont même pu essayer la tyrolienne géante au dessus du lac. Cette très belle journée, s'est déroulée sous un soleil estival, à la plus grande joie des jeunes qui en redemandent. Les animations proposées par les conseillers jeunes sont plébiscitées. On compte sur eux pour de nouveaux projets dès la rentrée.

#### Pour un mandat prolongé

Afin de pouvoir finaliser des projets plus longs. Les conseillers jeunes ont formulé le souhait de prolonger leur mandat. Le Conseil Municipal a approuvé leur demande. Leur mandat a donc été prolongé jusqu'à la fin de l'année scolaire 2016-2017.

## TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

### ● AMÉNAGEMENT ET ACCESSIBILITÉ DE L'HÔTEL DE VILLE

L'hôtel de ville souffre du manque d'accessibilité et de la vétusté de ses locaux. Les travaux d'aménagement, confiés à l'atelier d'architecture BOS, permettront de disposer d'un équipement aux normes et de qualité, avec pour objectif un coût de fonctionnement moindre, tout en mettant en œuvre une démarche d'accessibilité.

Ces travaux débuteront au mois de décembre et devraient durer toute l'année 2017. Durant le chantier, tout sera mis en œuvre pour assurer au mieux l'accueil des administrés et du public.

### ● RUE DU PAUVEREL

Des travaux d'aménagement de la rue du Pauverel (RD 319) vont être réalisés, en particulier pour des raisons tenant à la sécurisation des espaces piétonniers. Ce chantier débutera cette fin d'année 2016 pour s'achever au 1<sup>er</sup> trimestre 2017.

### ● RÉHABILITATION DES RÉSEAUX D'EAU (Réseaux d'eau potable, d'eaux pluviales et d'assainissement).

Afin de réduire les fuites sur nos réseaux d'eau, parfois très anciens, un programme de réhabilitation des canalisations d'eau potable, d'eaux pluviales et d'assainissement a été engagé, s'échelonnant de 2016 à 2018. Il concernera successivement les lieux suivants :

- Liaison Oratoire-Roumiguière en 2016
- Bas du Tour de Ville et rue du 8 Mai en 2017
- Arcambe en 2018



# UN ÉTÉ RICHE EN ANIMATIONS



Pique Nique Musical



Plein Feu sur le Fau



Séance Cinéma en plein air



Affluence à la Fête de Maurs



Spectacle STREET CHAUD  
Par les Romain Michel et Compagnie



Remise des clefs de la ville  
lors de la Fête de Maurs



L'été à Maurs.... Des moments festifs à partager en famille, entre amis, sans modération.

## FORUM DES ASSOCIATIONS

Les associations ont fait leur rentrée!



Le forum des association est devenu au fil du temps, un évènement majeur de la rentrée à Mours. Il a pris une nouvelle dimension avec la participation régulière de plus de 36 associations. Les activités proposées sont variées : sportives, culturelles, de loisirs. Elles attirent chaque année un public nombreux.

## 08 et 09 OCTOBRE

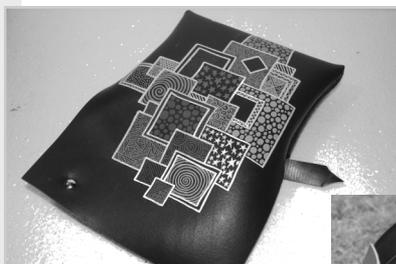
### Rencontres des Métiers de l'Artisanat d'Art

**Les Rencontres des Métiers de l'Artisanat d'Art à Mours, le Rendez-vous de la Passion, de la Créativité, du Talent.** Cette 18<sup>ème</sup> édition mettra en avant la création artistique dans ce qu'elle a d'unique et d'original, tout en gardant à l'esprit l'exigence de qualité indispensable à toute manifestation culturelle.

Invitée d'honneur cette année « **Marlène MOISSINAC** »  
avec **M CRÉATIONS**



M Créations c'est avant tout l'amour de l'artisanat et du travail 100% fait main. Marlène Moissinac propose une maroquinerie originale et insolite. C'est avec talent qu'elle redonne une seconde vie aux objets, au gré de son inspiration.



### AU PROGRAMME :

- **EXPOSITIONS, DEMONSTRATIONS, VENTE** de créations originales en centre ville, les 08 et 09 octobre de 10h à 18h
- **ANIMATION MUSICALE**, déambulation du groupe Samba Gage, au son des percussions Brésiliennes,
- **APERO CONCERT le samedi 08 à 18h30** avec les « ALLUMEURS VARIABLES » (Jazz, Blues, Bossa Nova)
- Et en parallèle, **l'Exposition de plasticiens** organisée par le collectif Tous Artzimut à l'Espace Pierre Cabrespine et rue Figearaise

## CHÂTAIGNES, JUS DE POMMES ET CONFITURES

**Le Jeudi 13 Octobre 2016, de 9h à 12h sur la place de l'Europe**

Dans le cadre de la semaine du Goût, la municipalité organise la traditionnelle dégustation gratuite de châtaignes grillées et de jus de pommes. En parallèle, un atelier du goût sera proposé aux écoliers. Ils pourront découvrir le goût des confitures faites maison.

### TRANSPORTS SCOLAIRES

Depuis la rentrée 2016, les écoles maternelles et primaires bénéficient du service Transport Scolaire.

Comme cela existe déjà pour les collégiens, tous les élèves scolarisés, de la maternelle à l'élémentaire peuvent désormais bénéficier du transport scolaire moyennant un tarif unique de 120 €, à condition :

- d'être domicilié sur la Commune de Mours ;
- que la distance entre le domicile et l'établissement scolaire soit supérieure à 1 km.

Les inscriptions doivent se faire avant le début de l'année scolaire. Elles sont toutefois possibles en cours d'année, s'il reste de la place dans le bus. Les demandes de points d'arrêts supplémentaires sont étudiées avant chaque période de vacances scolaires et sont mises en place à la rentrée de celles-ci.

Les inscriptions se font directement auprès de la Communauté de Communes du Pays de Mours qui gère ce service. **Rens. au 04.71.46.77.08**

Comme chaque année l'Abbatiale Saint-Césaire et le Musée du Truel étaient ouverts au public lors de la 33ème édition des Journées européennes du Patrimoine.



Des membres de l'association paroissiale de Mours et des conseillers municipaux étaient présents afin de guider et renseigner les visiteurs.

### CONCOURS CANTONAL DE CHEVAUX DE RACE LOURDE



Partage du verre de l'amitié offert par la municipalité

### CCAS - Repas des Aînés

Le Centre Communal d'Action sociale prépare le repas des Aînés qui aura lieu le 13 décembre 2016 à l'Espace Pierre Cabrespine.

C'est un moment très convivial où il est agréable d'être présent. Nous invitons nos seniors de plus de 80 ans à venir profiter de ce moment de partage.

### Les Vacances avec l'ANCV

Cette année le Voyage Senior avait pour destination Mimizan. Toutes les conditions étaient réunies pour un séjour réussi. Celui-ci a hélas été entaché par le décès de Mme Canet.

De nouvelles familles ont bénéficié de séjours agréables dans le cadre de l'opération Bourse Solidarité Vacances. Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie.

### RESSOURCE EN EAU Vers une gestion maîtrisée

Comme Monsieur le Maire l'a souligné, l'étude Diagnostic sur la ressource en eau de la commune de Mours porte ses fruits. L'application des recommandations se poursuit : les fuites sont traitées au plus tôt dès qu'elles sont détectées, les tronçons repérés comme fuyards sont remplacés afin de limiter les micros fuites.

